

# Pulnoy



EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy  
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)  
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)  
   VilleDePulnoy

N° 124  
Mars 2019

ÉDITO



Michelle Piccoli  
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

« Savoir c'est prévoir et prévoir c'est pouvoir. » Auguste Comte

Aussi loin que l'on remonte dans le passé, les hommes ont essayé de percer les secrets du futur et cherché à en réduire l'incertitude. Sans doute, cette incertitude est-elle plus grande aujourd'hui, tant les changements s'accélèrent. Mais cette exploration du futur est chaque jour plus nécessaire pour les chefs d'entreprise, les président.e.s d'association ou les responsables politiques qui doivent **regarder demain** ou après-demain pour envisager et **préparer l'avenir**.

Face aux changements de notre environnement, à ceux de notre ville, et même si le futur n'est qu'un cocktail mystérieux entre le prévisible et l'imprévisible, le probable et l'improbable, l'imaginable et l'inimaginable, **des outils existent** pour apporter un soutien à l'action publique, en améliorant la connaissance de son territoire.

À notre demande, le cabinet CADDEP a présenté, en octobre 2018, une **Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** qui améliore nos connaissances des caractéristiques sociodémographiques, leurs évolutions et les principaux enjeux présents et à venir pour la commune.

L'agence SCALEN a, quant à elle, été mandatée pour établir une **perspective des besoins** petite enfance, scolaires et périscolaires.

S'appuyant sur des données fiables et objectives, ces analyses sont les supports indispensables à la mise en œuvre de nos projets sociaux et au redéploiement de l'utilisation de nos bâtiments publics. Elles nous permettent de mesurer et d'objectiver les problématiques sociales et ont vocation à permettre les comparaisons spatiales et temporelles des besoins des habitant.e.s. Ce sont des photographies d'un territoire et d'une population à un instant T qui permettront de formuler des pistes d'**actions à venir répondant aux spécificités de notre population**.

Un article y sera consacré dans un prochain numéro du Pulnoy en Bref.

Ces prospectives précèdent la stratégie qui suppose une vision à court et moyen terme, une réflexion ciblée, un ensemble de décisions à prendre et d'actions à mener en vue d'un **seul but à atteindre : bien vivre à Pulnoy**.

## SOMMAIRE

### ■ Article

Pulnoy et le développement durable  
Résidences vertes : un nouveau souffle pour la ville

### ■ En Bref

Stationnement  
Préinscriptions scolaires  
Seniors connectés  
Dématérialisation  
Timbre fiscal électronique  
City-stade des 4 vents  
Vous nous avez demandé...

## INFOS FLASH

### Ils sont de retour

Après l'arrivée d'un nouveau propriétaire, **Garden pizza** a rouvert ses portes en janvier dernier. Les pizzas à emporter peuvent donc à nouveau y être commandées.  
32 av. de la Masserine - 03 72 14 96 43 - [www.gardenpizza.fr](http://www.gardenpizza.fr)

Changement de propriétaire également du côté de **Tubi-Tuba** qui, pour le plus grand bonheur des petits, rouvre ses portes sur de nouveaux espaces de jeux.  
25 av. C. de Gaulle - 03 83 18 09 03

### Joyeux anniversaire !

Le prochain goûter d'anniversaire des seniors se déroulera le **15 mai**.  
Les Pulnéens de plus de 75 ans, nés en janvier, février ou mars, et qui n'auraient pas reçu leur invitation, sont invités à se faire connaître auprès des agents du Service Toutes Générations :  
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)

# ■ Pulnoy et le développement durable

Le développement de cet article est disponible sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

La Ville s'engage pour l'écocitoyenneté et le développement durable



Une fois par an, la Ville de Pulnoy réunit les acteurs du développement durable au centre socioculturel : de nombreux professionnels et bénévoles du monde associatif sont à la disposition du public pour évoquer les **économies**

**d'énergies** (éclairage, chauffage, isolation, eau...) et partager des **astuces pratiques** (fabriquer soi-même ses produits d'entretien et cosmétiques, conserver les aliments, cultiver son potager...).

Deux ans avant l'entrée en vigueur de la Loi Labbé, interdisant aux collectivités l'utilisation de produits phytosanitaires, la Ville de Pulnoy y avait renoncé, afin d'**entretenir les espaces public "au naturel"**. En complément, les espaces verts sont majoritairement aménagés avec des matériaux recyclés et le fleurissement pensé autour du déploiement de plantes vivaces.

De même, le fauchage tardif s'est progressivement imposé, pour garantir l'**équilibre de notre écosystème**.

Biodiversité et développement durable ont été à la base même de la conception du quartier des Résidences vertes. Verger, noues et bassins de rétention sont autant de lieux de **préservation de la faune et de la flore**.

De plus, début 2018, l'avenue L. de Vinci a accueilli la



première **borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides** disponible sur l'espace public de l'agglomération, hors Nancy.

Chaque année, les habitants sont sensibilisés à la préservation de leur environnement, de leur cadre de vie, au travers d'une campagne de communication axée sur la **propreté de la ville**, qui se déroule en mai et rappelle à chacun qu'il a un rôle à jouer.

Les enfants ont aussi leur rôle à jouer, c'est pourquoi les repas servis à la cantine sont composés à 80% de produits frais et au moins 20% de **produits bio-locaux**. De plus, en anticipation de la Loi alimentation et l'interdiction des barquettes en plastique, une réflexion est menée avec le fournisseur pour adapter la livraison des repas.

Les restaurants scolaires sont régulièrement le théâtre d'animations de sensibilisation à la réduction des déchets alimentaires, au travers d'une pesée des restes en fin de déjeuner, de jeux sur le tri sélectif, et de débats sur le sujet du gaspillage entre enfants et animateurs.



Du côté de la Mission ados, l'accent est mis sur la valorisation des déchets avec, notamment, l'organisation d'ateliers de "récup'art".

Le meilleur des déchets étant celui qui n'est pas produit, la Ville propose à ses habitants des supports de communication qui excluent l'utilisation de papier avec, notamment, **une version dématérialisée du Pulnoy** en bref et de ses compléments.

Enfin, les initiatives des Pulnéens et Pulnéennes engagés sont soutenues. C'est ainsi



qu'un point de **compost partagé** a été installé rue Descartes, dès octobre 2016, pour les habitants des résidences des Sables et du Petit Breuil, en réponse à la suggestion de l'un d'eux – idée concrétisée avec le soutien de la Métropole du Grand Nancy.

La Métropole, justement, est un partenaire incontournable de la Ville dans sa politique d'écocitoyenneté et de développement durable.

La **gestion des déchets** relève de sa compétence : collecte des objets hétérogènes, des déchets recyclables et non-recyclables, fonctionnement des déchetteries du Grand Nancy...

La **Maison de l'Habitat et du Développement Durable**, service Métropolitain, regroupe en un seul lieu les interlocuteurs capables de répondre aux problématiques liées à l'habitat et à la gestion des déchets domestiques.

Deux fois par an, les services de la Métropole organisent une **restitution de compost**.

Des **subventions** sont allouées aux particuliers (sous conditions d'éligibilité) pour les travaux de rénovation énergétique, l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, d'un bac à compost ou lombricomposteur, d'un vélo à assistance électrique...

Liste non exhaustive !

## ■ Résidences vertes : un nouveau souffle pour la ville

Les chiffres le montrent : alors que la population de Pulnoy se faisait progressivement moins nombreuse et vieillissante, la création du quartier des Résidences vertes a apporté un vent de fraîcheur.

L'agence SCALEN a enquêté auprès des habitants du quartier afin d'en savoir un peu plus sur cette nouvelle population, son niveau de satisfaction quant au bien-vivre dans le quartier et dans la ville, ainsi que ses éventuelles attentes.

### Un quartier relativement jeune

Parmi les chefs de famille, **les 26-39 ans sont majoritaires** (42% sur le quartier), alors que ce sont les 40-59 ans qui prédominent à l'échelle de la commune.

À l'inverse, les 60-79 ans ne sont que 13%, contre 20% sur l'ensemble de la ville (2<sup>nd</sup>e catégorie la plus importante).

### Un quartier familial

Les logements du quartier sont, en moyenne, occupés par 2,5 personnes (2,3 pour la ville) et à **40%** par **des couples avec enfant(s)**.

### Un quartier diplômé

Le niveau de diplôme des chefs de famille est, globalement, plus élevé sur le quartier que dans l'ensemble de la commune : presque la moitié des résidents a un niveau Bac +2 ou supérieur. À l'inverse, les personnes ayant déclaré n'avoir aucun diplôme ne sont que 4% (25% à l'échelle de la commune).

### Un quartier où il fait bon vivre

Malgré la prédominance de logements à vocation locative (62%), la densité et la mixité urbaine, **les habitants se disent à 80% satisfaits de leur quartier**. Parmi les avantages de ce dernier, ils citent notamment la prise en compte du développement durable, l'accessibilité des espaces publics, la facilité de circulation et la vie de quartier.

En revanche, certains expriment leur déception

quant au manque d'équipements sportifs, d'espaces de jeux et de commerces de proximité.

### Un quartier qui a de l'avenir

Parmi les améliorations suggérées, ils évoquent des places de stationnement supplémentaires (il y en a actuellement 915, pour 490 logements), des équipements pour enfants et adolescents (aires de jeux, city stade...), et l'installation de commerces de proximité (boulangerie, pharmacie...).

Les habitants des Résidences vertes sont **un exemple à suivre en matière de bien-vivre-ensemble**.

**Merci à ceux qui ont participé à l'enquête.**



# En Bref

## ■ Stationnement

Afin de faciliter le stationnement à proximité du plan d'eau et du groupe scolaire de la Masserine, **14 places** de stationnement ont été créées à hauteur de la roseraie.



## ■ Seniors connectés



Dans le cadre de la formation au maniement des tablettes numériques à destination des seniors de Pulnoy\*, 12 places étaient proposées. Ils sont finalement **14 à y participer** avec une grande curiosité.

\*Cf. notre édition précédente

## ■ Vous nous avez demandé...

### Comment les commerçants présents sur le marché municipal sont-ils choisis ?

Les commerçants ne sont pas "choisis", dans la mesure où il n'y a **pas de sélection**, à proprement parler.

Le principe de la liberté du commerce et de l'industrie (proclamé par la loi des 2 et 17 mars 1791, dite *Décret l'Allarde*, et réaffirmé à de multiples reprises par le Conseil d'État) s'impose à l'autorité municipale dans l'exercice de ses pouvoirs de police. Ainsi, un maire ne peut, légalement, interdire de façon générale et absolue l'utilisation du domaine public par des commerçants ambulants.

Toutefois, il est de son devoir de veiller au maintien de l'ordre public et à la libre circulation des personnes, raison pour laquelle les marchands ambulants doivent se conformer aux lieux et horaires prévus par l'autorité municipale. Dans notre cas, il s'agit du dimanche matin, de 8h (8h30 en hiver) à 12h30, rue de Nancy, de l'intersection de la rue d'Artois à celle de la rue de la République (Arrêté municipal n°189-2013).

**L'emprise au sol du marché étant clairement définie, la multiplication des étals est, de fait, limitée.**

Avant de se voir attribuer un emplacement, les commerçants doivent remettre divers documents administratifs (attestation d'assurance, autorisation de vente, etc.) au placier. Un commerçant qui ne serait pas en mesure de présenter l'ensemble de ces documents se verrait refuser la possibilité d'installer son étal.

De même, si le placier venait à estimer que l'installation d'un commerçant (de par les produits vendus, notamment) serait susceptible d'engendrer un trouble de l'ordre public\*, il serait en droit de lui refuser de s'installer.

À Pulnoy, les commerçants présents sur le marché sont principalement des habitués. Lorsqu'un emplacement se libère, un réaménagement homogène des emplacements est effectué. Si "choix" il y a, c'est uniquement pour garantir aux clients des **produits variés** et privilégier les **circuits courts** (produits locaux).

\*Certains se souviennent encore du chalet du Vosgien Sébastien François, qui avait dû baisser son rideau après seulement quelques jours de présence sur le marché de Noël de Nancy en 2017...

## ■ Préinscriptions scolaires

**La permanence de préinscriptions en mairie est programmée du 25 mars au 5 avril.**

Passage obligé pour les parents des nouveaux élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune, les préinscriptions scolaires seront enregistrées à l'accueil de l'Hôtel de Ville, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

À cette occasion, les parents recevront **une attestation** qui devra ensuite être présentée au directeur de l'établissement d'affectation du nouvel élève pour procéder à son inscription définitive.

Un document regroupant l'ensemble des **informations pratiques relatives aux services périscolaires**, réalisé par les services de la Ville, leur sera également remis.

Les demandes de dérogation devront, elles aussi, être effectuées durant cette session de préinscriptions scolaires. Dans ce cas, les parents devront attendre la décision rendue par la commission pour procéder à la préinscription effective de leur(s) enfant(s).

## ■ Dématérialisation

**La Ville de Pulnoy propose de nombreux supports d'information dématérialisés.**

En effet, en plus des réseaux sociaux (Facebook®, Twitter® et Instagram®), il y a PulnoyInfos (service SMS), la newsletter ou encore le Pulnoy en Bref par e-mail. Tous **ces services sont gratuits** et voient leur nombre d'abonnés progresser.

Toutefois, après chaque diffusion (hors réseaux sociaux), **des notifications d'erreur arrivent en mairie** : adresse e-mail invalide, messagerie électronique pleine, numéro non attribué... Ce sont autant d'abonnés qui n'ont pas reçu l'information qui leur était destinée !

Toute personne inscrite et n'ayant pas reçu de SMS ou mail de la part de la Ville dernièrement est invitée à **vérifier les coordonnées transmises** et, si besoin, à les rectifier.

Une erreur à signaler ? Hôtel de Ville - 03 83 29 16 64 - [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)

## ■ Timbre fiscal électronique

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le timbre fiscal papier est remplacé par le timbre électronique pour toutes les formalités soumises à droit de timbre fiscal.**

Celui-ci peut être acheté sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou chez un buraliste agréé "Point de Vente Agréé" - PVA. Dans ce dernier cas, l'achat donne lieu à la remise d'un document à l'acheteur.

La liste des buralistes agréés de Meurthe-et-Moselle peut être consultée en mairie et sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr), rubrique Infos & services / Démarches et État civil.

## ■ City-stade des 4 Vents

Avec l'arrivée des beaux jours et les congés scolaires, des jeunes de la commune se sont plaints de trouver porte close au city-stade situé rue du Bois. Les horaires d'hiver (affichés à l'entrée du city-stade) s'appliquent en effet jusqu'au 30 avril (inclus) : ouverture de 8h à 17h en semaine, de 10h à 17h le samedi et de 10h à 13h le dimanche. Le règlement est également affiché sur place et précise que ce city-stade est exclusivement **réservé aux 5 - 12 ans et aux ballons en mousse** (arrêté municipal n°213-2018).

Les plus âgés ont à leur disposition les aires de jeux libres de la route de Seichamps et du haut de la rue de Savoie, ainsi que le city-stade de l'avenue du Grémillon.

## ■ PRÉVENTION

Tout véhicule motorisé doit **obligatoirement** être muni de certains documents, visibles en toutes circonstances !

En effet, pour circuler (et même stationner) en toute légalité, tout propriétaire de véhicule motorisé et immatriculé doit apposer des vignettes sur ce dernier, de façon à ce qu'elles soient aisément consultables :

- La vignette du contrôle technique est apposée sur le pare-brise de l'automobile par un organisme agréé, suite au contrôle effectué. Elle prouve que le véhicule est en règle et peut circuler.
- La vignette de l'attestation d'assurance valide (vignette verte) doit obligatoirement figurer sur le pare-brise (bulle ou même carénage avant pour un deux roues), même si le véhicule n'est pas utilisé.  
En effet, tout véhicule stationné ou circulant sur l'espace public doit être assuré sous peine d'une verbalisation de 35 € (art. R211-21-1 et R211-21-2 du Code des assurances et Art. R 233-3 du Code de la route).

Dans des cas plus spécifiques d'autres peuvent s'y ajouter :

- La vignette Crit'Air est un certificat qualité visant à classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Elle est obligatoire pour accéder aux zones de circulation restreinte (temporaires ou permanentes), même en cas de simple transit, telles que Paris, Grenoble, Lille, Strasbourg, Lyon et Toulouse (pour le moment).
- La carte européenne de stationnement pour les personnes à mobilité réduite doit obligatoirement être apposée en évidence dès que le véhicule occupe une place réservée à cet effet. En l'absence de cette carte, le conducteur est passible d'une amende de 135 € et de la mise en fourrière de son véhicule (Art. R 417-11§1 3° du Code de la Route).

## ■ DANS VOTRE AGENDA

### AVRIL

**Samedi 6 - de 10h à 12h**  
**Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy**  
Pêche intergénérationnelle  
Sur inscription préalable au STG\*

**Samedi 6 - de 10h à 12h** (À confirmer)  
**Permanence gratuite avocat**  
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Samedi 6 - dès 21h**  
**Soirée 80's - 90's, organisée par le FC Pulnoy**  
Réservation recommandée (auprès du club)  
10 € / pers - Centre socioculturel

**Lundi 8 - dès 18h30**  
**Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité**  
Entrée libre - Centre de rencontre

**Du 8 au 19**  
**Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Sur inscription préalable

**Du 8 au 19**  
**Activités de la Mission Ados**  
Sur inscription préalable au STG\*

**Du 8 au 19**  
**Stage multisports (tennis, badminton, ping-pong), organisé par le Tennis Club du Grémillon**  
Sur inscription préalable - Infos au 06 05 19 10 56 ou par mail à tcm.gremillon@gmail.com

**Samedi 27 - de 9h30 à 17h**  
**Journée de la prévention, organisée par la Ville de Pulnoy**  
Nombreuses animations gratuites, dont Les parcours du cœur et leur lâcher de ballons  
Parking de l'Espace des 4 Vents, rue du Bois

**Samedi 27 - de 9h à 12h**  
**de 13h30 à 17h**  
**Restitution de compost**  
Pensez à apporter pelle et contenant  
Gratuit - Parking du complexe sportif J. Anquetil

**Samedi 27 - dès 20h**  
**Spectacle de la Mission Ados**  
Proposé par les créneaux chant et danse  
Entrée libre - Centre socioculturel

### MAI

**Samedi 4 - de 10h à 12h** (À confirmer)  
**Permanence gratuite avocat**  
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Lundi 6 et mardi 7**  
**Balayage des rues**  
Laissez libres trottoirs et chaussée

**Mercredi 8 - dès 9h45**  
**Cérémonie commémorative**  
Ouverte à tous - Square Deranton - Seichamps

**Lundi 11 - dès 18h30**  
**Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité**  
Entrée libre - Centre socioculturel de Seichamps

**Samedi 18 - dès 20h30**  
**« Chœurs à cœurs » Concert-spectacle, organisé par la Chorale aux 4 Vents**  
Entrée : de 5 € à 10 €  
Centre socioculturel

**Mardi 21 - dès 18h30**  
**Conseil municipal**  
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

**Samedi 25 - de 10h à 12h**  
**Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy**  
Art floral  
Sur inscription préalable au STG\*

**Jeudi 30 - de 9h à 18h**  
**Brocante, organisée par le Comité Animations et Loisirs**  
Place de la République et rues adjacentes

\* Service Toutes Générations  
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90  
contact@pulnoy.fr

## LE MOT DE L'OPPOSITION

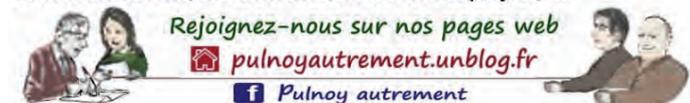


Mme la Maire se targue d'avoir obtenu le terminus du futur TRAM à la Porte Verte ... grâce au poids politique de la commune apporté par l'augmentation débridée de "sa" population ...

### Qu'en est-il réellement de ce projet ?

À ce jour, et à brève échéance, il est certain que la métropole la plus endettée de France (2670 euros / hab) ne pourra pas financer la totalité de ce projet Tram L1 (EsseyPV - Brabois) chiffré à 488 Millions d'euros ! Seul le tracé Essey-Mouzimpré / Vandoeuvre-Vélodrome verrait le jour pour 2024, suivrait pour 2026 le tronçon Vélodrome / Brabois ... puis ... éventuellement, mais sans engagement pris dans les Orientations Budgétaires actuelles de la Métropole, la prolongation jusqu'à la Porte Verte à Essey pourrait voir le jour ... au mieux d'ici 2028 ?... et avec une dette Grand Nancéienne atteignant alors plus d'un milliard d'euros (près de 4000 euros/hab) !?...

Rien n'est donc fermement acté, et si cela devait l'être, ce ne seraient pas les équipes actuelles, responsables de cette désastreuse situation, qui en assumeraient les conséquences : probable déluge fiscal sur les Grands Nancéiens, abandon inévitable d'autres projets, ...



## LE MOT DE LA MAJORITÉ

La réglementation des circulations et le code de la route se sont modifiés au fil du temps, s'adaptant aux nouveaux usages des populations.

Aujourd'hui, il devient nécessaire de refixer et de communiquer le plan de circulation de la Ville.

Améliorer la circulation en tenant compte des nouveaux modes de transport, adapter les vitesses et organiser le stationnement dans toutes les rues, mettre en adéquation usage et réglementation, préparer d'éventuelles modifications des lignes de transport en commun... sont les objectifs que s'est fixée la commune en s'adaptant à l'accroissement démographique et à l'évolution des flux de circulation.

Fruit d'une réflexion approfondie des services communaux et des élus, basée sur l'observation quotidienne des déplacements dans la ville, ce nouveau plan de circulation organise durablement le "bien se déplacer à Pulnoy". Bien choisir son mode de déplacement dans la commune, c'est contribuer à une citoyenneté plus libre et responsable.

La municipalité montre, par ces actions et réflexions, sa volonté de garantir un environnement serein aux Pulnoyéens.

Il convient néanmoins de ne pas oublier les nombreuses actions de prévention et d'animation qui apportent une qualité de vie propice au respect et au vivre-ensemble.

Le groupe majoritaire

**Journée de la prévention**  
Santé - Sécurité routière - Sport  
Sam. 27 avril - Pulnoy  
Parking de l'Espace des 4 Vents - Rue du Bois  
Animations gratuites  
Programme complet

**SPECTACLE DE LA MISSION ADOS**  
SAMEDI 27 AVRIL - 20H  
CENTRE SOCIOCULTUREL  
ENTRÉE LIBRE  
Spectacle proposé par les créneaux sport filles

**21ème brocante**  
organisée par le Comité Animations et Loisirs

**INSCRIPTION DES EXPOSANTS EN MAIRIE À PARTIR DU 1ER AVRIL**

**Jeudi 30 mai - 9h/18h**  
Pl. de la République - PULNOY  
Buvette et restauration